



Demande de scolarisation hors secteur

Par **Charlene.049**, le **24/09/2019** à **15:41**

Bonjour.rnrn rnrnPourriez-vous me renseigner s'il vous plait ?rnrn rnrnJ'ai écrit et déposé un courrier au Maire de ma commune, pour une demande de dérogation de scolarisation hors secteur, pour inscrire ma fille dans une école maternelle publique d'une commune voisine, pour faciliter mon organisation puisque cette école est sur la route de mon travail.rnrn rnrnHors à ce jour, je n'ai toujours pas reçu de courrier.rnrnJe suppose que de Monsieur le Maire a des obligations à répondre et des délais à respecter ?rnrn rnrnJe vous remercie par avance, pour l'attention que vous porterez à ma demande.rnrn rnrnBien Cordialement,

Par **morobar**, le **25/09/2019** à **10:09**

Bonjour,rnrn3 mois maxi.rnrnMais attention il existe une période pour ce genre de demande.rnrnVoir ici:rnrn<https://www.journaldesfemmes.fr/maman/enfant/1951573-carte-scolaire-demande-de-derogation/>